



Rockfon

Part of the ROCKWOOL Group

LE RÔLE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DANS LE SECTEUR DU BÂTIMENT



Un rapport
publié par l'European
Environment Agency, intitulé « **Construction
and Demolition Waste : challenges and opportunities
in a Circular Economy** »¹, se penche sur le rôle de l'économie
circulaire dans le secteur du bâtiment et de la construction.

Les déchets liés à la construction et à la démolition représentent le plus grand flux de déchets dans l'UE, avec des quantités produites relativement stables dans le temps et des taux de récupération élevés.

« Bien que cela semble suggérer que le secteur du bâtiment soit hautement circulaire, l'examen des pratiques de gestion des déchets révèle que la récupération des déchets de construction et de démolition repose en grande partie sur des opérations de remplissage et de récupération de faible qualité, comme l'utilisation de granulats recyclés pour les chaussées. »¹

Qu'est-ce que cela signifie? Que **le secteur du bâtiment représente**, à tout point de vue, un obstacle ou du moins **un frein au développement d'un véritable processus d'économie circulaire durable**, considéré comme essentiel pour l'avenir.

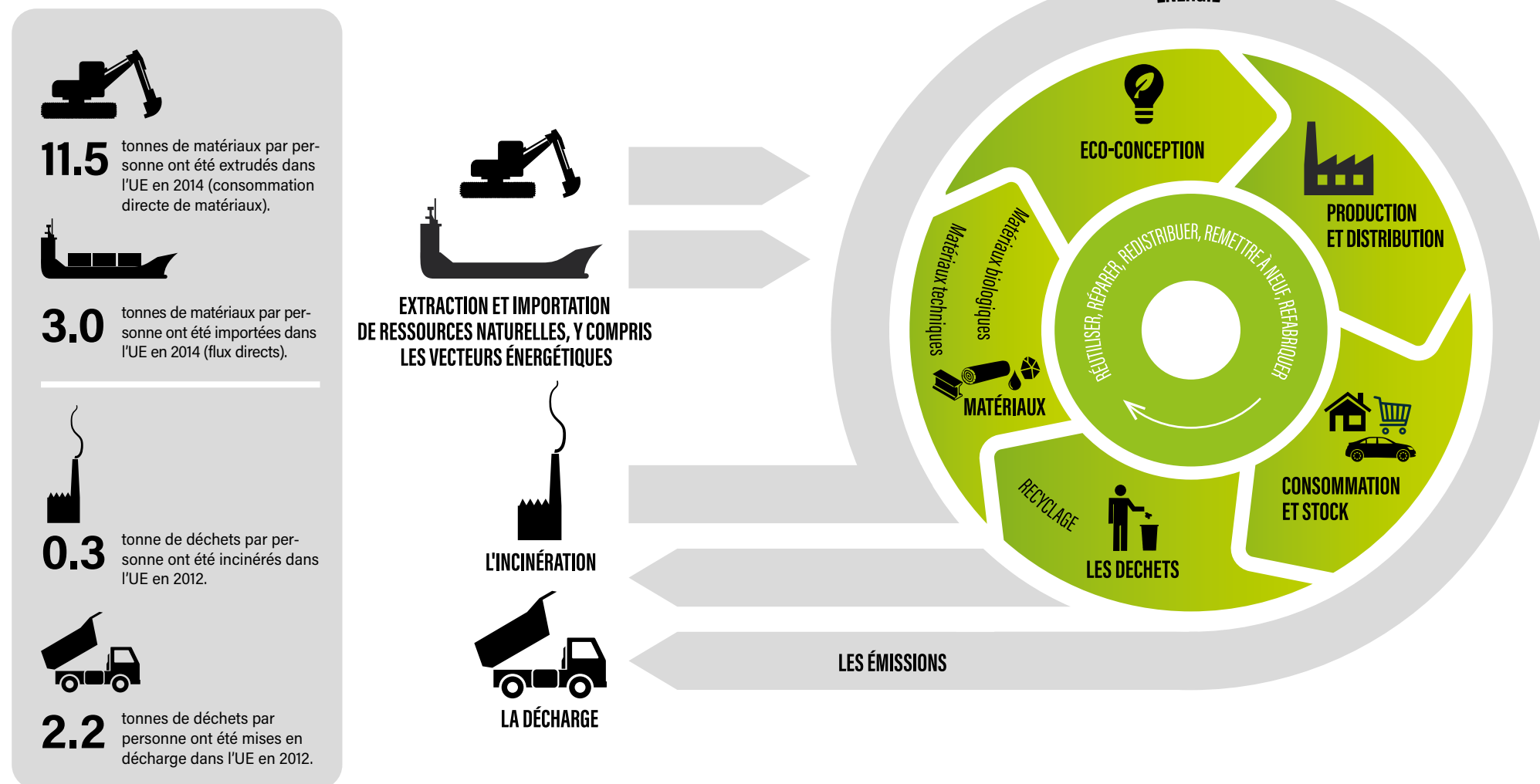
Et pourtant, selon l'**Agence Européenne de l'Environnement**¹, l'**économie circulaire** pourrait présenter de nombreux avantages pour le secteur de la construction.

Comment? Et, surtout, **qu'est-ce que l'économie circulaire**? Tâchons de répondre ensemble à ces questions.

¹ Construction and demolition waste: challenges and opportunities in a circular economy - European Environment Agency

QU'EST-CE QUE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ?

Par rapport au modèle de consommation basé sur le « jetable », l'économie circulaire vise, quant à elle, **à créer un processus vertueux**, où **durabilité économique et durabilité environnementale vont de pair**, et s'influencent mutuellement.



Data: Eurostat, 2015, 'Material flow accounts' and 'Treatment of waste', ec.europa.eu/eurostat.

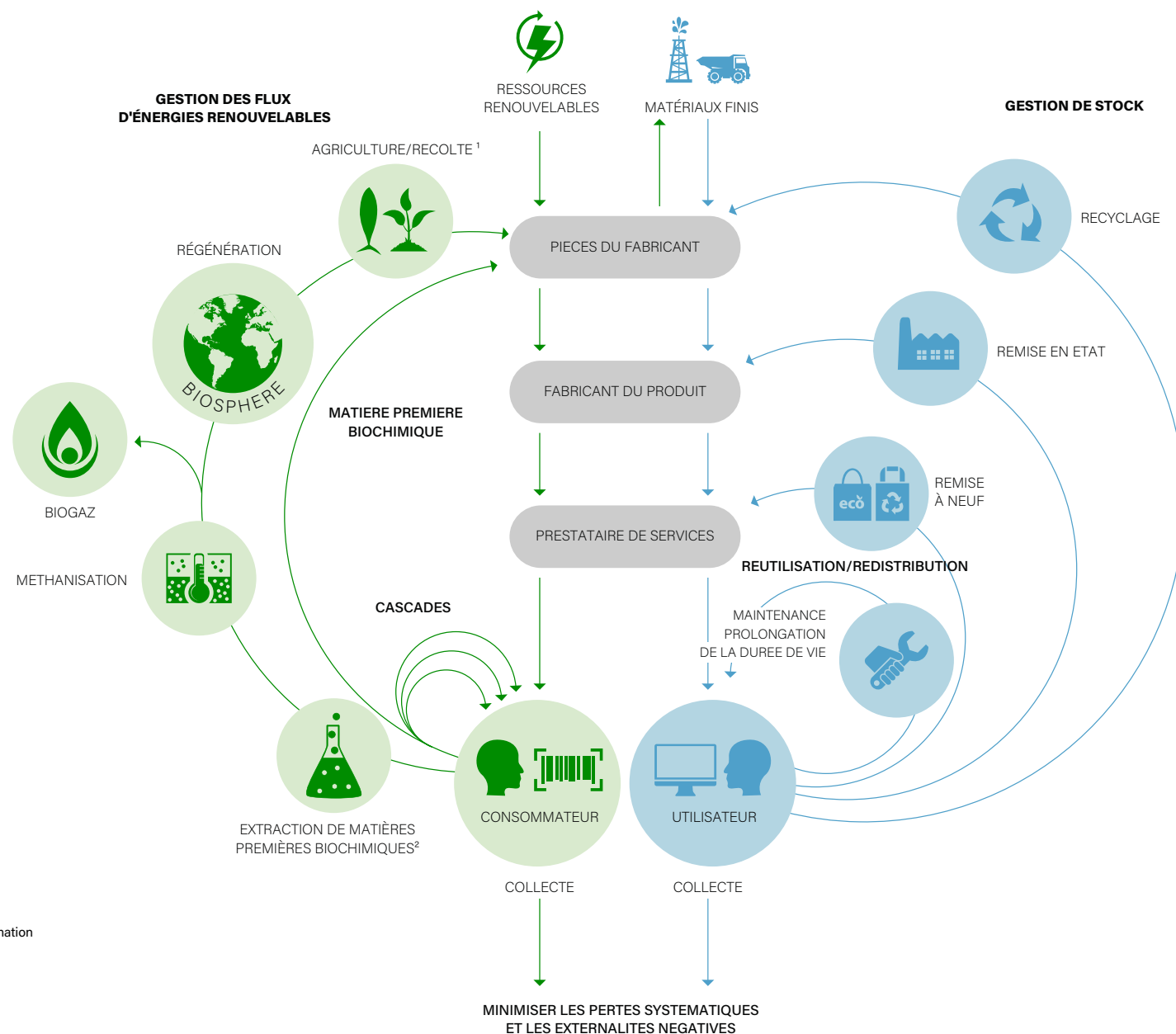
[Circular Economy](#) - European Environment Agency

Comme son nom le suggère, **l'économie circulaire vise à « fermer le cercle »** ou « boucler la boucle », en évitant ou du moins en réduisant sensiblement la production de déchets ne pouvant pas être recyclés.

Ce diagramme très instructif créé par la **Ellen Macarthur Foundation** ² illustre le processus appelé « **Cercle de la Valeur** ».

Comme l'explique l'AEE :

« Actions de facilitées par des mesures telles que la standardisation des matières premières secondaires et le partage d'informations entre les parties concernées, peuvent contribuer à une réduction des déchets plus efficace et à un recyclage de meilleure qualité. »



1 - Chasse et pêche

2 - Peut prendre en compte les déchets post-récolte et post-consommation



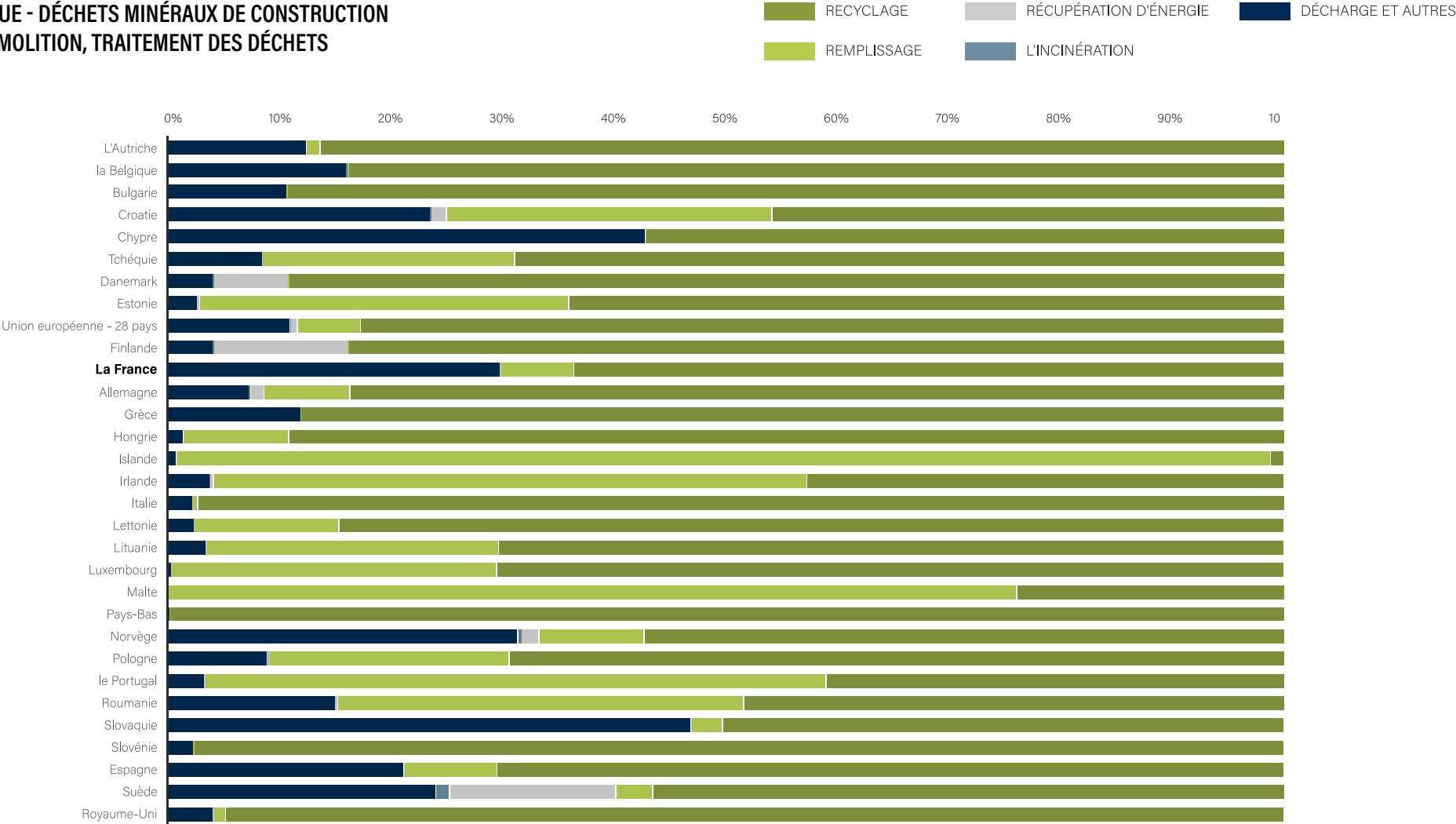
ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET SECTEUR DU BÂTIMENT

Avec la **Directive-Cadre de 2008 sur les déchets**, la Communauté européenne a fixé un objectif : le **recyclage de 70% des déchets issus d'activités de construction et de démolition avant 2020** ³.

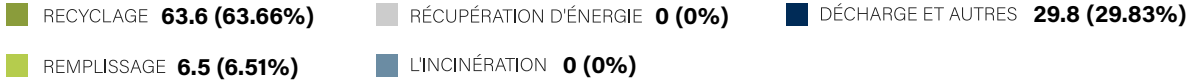
La France a du retard – avec seulement 63,5% des déchets minéraux de construction et de démolition destinés au recyclage et presque 30% à la décharge –, **surtout si on la compare à des pays semblables sur le plan socio-économique, comme l'Allemagne, l'Italie, l'Autriche et le Royaume-Uni.**

³ - Directive 2008/98/CE du Parlement européen et du Conseil du 19 novembre 2008 relative aux déchets et abrogeant certaines directives - EUR-Lex

GRAPHIQUE - DÉCHETS MINÉRAUX DE CONSTRUCTION ET DE DÉMOLITION, TRAITEMENT DES DÉCHETS



La France



[Mineral waste from construction and demolition waste treatment](#) - European Environment Agency



Dans l'ensemble, **les 27 pays de la Communauté européenne ont bien réagi, atteignant l'objectif de 70% dès 2016**, pour arriver aujourd'hui à 82,8% de recyclage.

Mais, comme nous le rappelle l'AEE, **il ne faut pas se laisser influencer par ces chiffres**, qui pourraient, en effet, nous porter à croire que le bâtiment est déjà largement tourné vers l'économie circulaire.

Malheureusement, même si le secteur adopte aujourd'hui des pratiques beaucoup plus green, **le passé pèse encore lourd**, en raison de pratiques de construction discutables par le passé et de l'incapacité à générer des matériaux purs lors de la démolition, car les bâtiments n'ont pas été conçus pour faciliter le démontage et la gestion des déchets.

Actuellement, **les flux de matériaux issus de la démolition et de la rénovation ne sont souvent pas adaptés à la réutilisation ou au recyclage en circuit fermé**, ou ne peuvent être recyclés que dans des produits de moindre qualité, un processus connu sous le nom de downcycling (ils sont alors utilisés, par exemple, pour les couches du revêtement routier).

Cela représente un obstacle à la réalisation des objectifs d'économie circulaire. Mais en quoi l'économie circulaire peut-elle bénéficier à l'industrie du bâtiment?

LES AVANTAGES DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE POUR LE SECTEUR DU BÂTIMENT

Nous avons vu que **le secteur de la construction n'est, malheureusement, pas encore pleinement immergé dans le processus circulaire**, notamment à cause de l'absence de pratiques de conception circulaire et les difficultés de récupération et de recyclage des matériaux du passé.

Et pourtant, **c'est bien l'économie circulaire qui peut amorcer un cercle vertueux**, en poussant le secteur du bâtiment à être plus durable, tout en profitant de ses nombreux avantages.

Eh oui, parce que **les interventions inspirées de l'économie circulaire visent non seulement à généraliser le recyclage**, mais aussi à :

1. assurer une plus grande longévité des matériaux ;
2. maintenir un rapport étroit entre la valeur du produit et sa qualité ;
3. réduire l'usage de substances nocives dans les produits et leur présence dans les déchets.

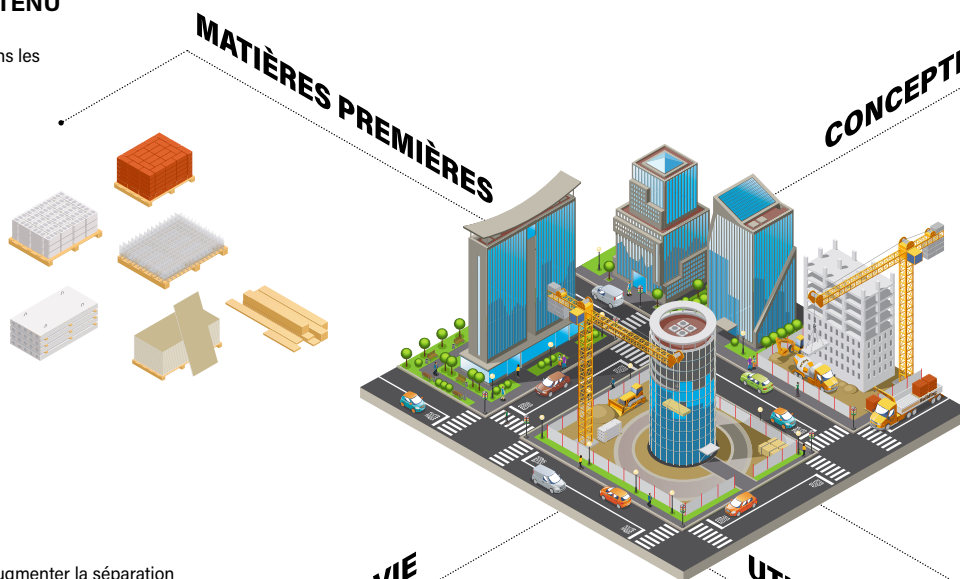
On pourrait ainsi **combiner bénéfices économiques pour les entreprises et préservation de l'environnement**, avec la réalisation de **matériaux plus durables et la réduction de la récupération de matériaux de qualité inférieure**, comme c'est souvent le cas aujourd'hui.

Ce **graphique élaboré par l'AEE** montre à quoi devrait ressembler un **processus vertueux d'économie circulaire dans le bâtiment**.

DES PRODUITS DE QUALITÉ SUPÉRIEURE À FORT CONTENU RECYCLÉ

Matériaux à haute durabilité utilisés dans les éléments structurels

- ⊕ Prolonger la durée de vie des constructions et contribuer ainsi à la prévention des déchets
- ⊕ Créer une demande de matériaux recyclés en circuit fermé, améliorer la qualité du recyclage
- ⊖ Faible prix des matériaux vierges contre coût élevé du traitement des déchets
- ⊖ Doutes sur la qualité des produits recyclables, absence de normes



DÉMOLITION SÉLECTIVE

Éliminer les matières dangereuses et augmenter la séparation à la source en fractions de matières pures et de grande valeur.

- ⊕ Augmenter la quantité et la qualité du recyclage
- ⊖ Démolition plus longue et potentiellement plus coûteuse
- ⊖ Manque de traçabilité (informations limitées sur l'origine et la qualité des déchets)
- ⊖ Complexité des bâtiments et des matériaux de construction

CONCEPTION POUR LE DÉMONTAGE

Concevoir les produits de construction de manière à ce qu'ils soient faciles à séparer en composants pouvant être réutilisés, réassemblés, reconfigurés ou recyclés.



- ⊕ La réutilisation fait partie de la prévention des déchets. La séparation des composants facilite le recyclage
- ⊖ Complexité accrue du désassemblage
- ⊖ Conflit potentiel avec d'autres législations telles que l'efficacité énergétique
- ⊖ Manque de connaissances et d'informations
- ⊖ Délai très long entre la mise en œuvre et les résultats

PASSEPORTS MATÉRIELS

Ensembles de données décrivant les caractéristiques définies des matériaux et des composants d'un bâtiment

- ⊕ Facilite la séparation à la source des matériaux en fin de vie, augmente le recyclage
- ⊖ Gestion des informations et des données sur de longues périodes
- ⊖ Coûts de la collecte et du stockage des données



UTILISATION



L'EXTENSION DE LA DURÉE DE VIE DES CONSTRUCTIONS

Rénover, améliorer l'entretien, moderniser, réparer et adapter les constructions

- ⊕ Mise en œuvre de la prévention des déchets
- ⊕ Éviter les nouvelles constructions et les incidences environnementales connexes
- ⊖ Les bâtiments inefficaces sur le plan énergétique prolongent également leur durée de vie
- ⊖ Risque lié à la présence de matériaux de qualité inférieure dans les bâtiments et à la dégradation des éléments structurels des bâtiments.
- ⊖ Coûts élevés de la main-d'œuvre
- ⊖ Changements dans les préférences architecturales



LES DÉFIS POUR LA POLITIQUE

Pour **favoriser le développement de l'économie circulaire dans la construction**, mais pas seulement dans ce secteur, **il est nécessaire que les entreprises, les producteurs et les autorités travaillent ensemble**, afin de trouver les meilleures **solutions réglementaires et pragmatiques pour rendre la transition plus cohérente, et de plus en plus green.**

La AEE recommande, dans son rapport, les actions suivantes :

1. Le prix des matériaux secondaires doit être compétitif, grâce, par exemple, à l'introduction de systèmes tels que les Green Taxes ;
2. La standardisation des matières premières secondaires au niveau de l'UE, mais avant tout au niveau national, contribuerait à atténuer le manque de crédibilité de ces matières ;
3. La communication entre les parties intéressées, le partage et la conservation des informations favorisent la démolition sélective, la rénovation et la modernisation des bâtiments ;
4. La recherche et le développement de solutions technologiques, mettant l'accent sur le développement de produits de construction circulaires, permettraient d'augmenter la réutilisation des composantes de construction et de prévenir le gaspillage, en augmentant la durée de vie de la construction même ;
5. Des objectifs plus ambitieux pour la politique de gestion des déchets, en mettant l'accent sur la qualité de la gestion, comme l'introduction d'exigences en matière de réutilisation des déchets de construction et de démolition, réorienteraient les pratiques actuelles de gestion des déchets vers une approche plus circulaire.

Le Recovery Plan, centré sur la transition écologique et durable, **semble déjà aller dans cette direction. Le chemin à suivre est donc clair, il nous faut à présent l'emprunter sans regarder derrière nous.**

Rockfon® est une marque déposée
du Groupe ROCKWOOL.

 [linkedin.com/company/Rockfon-as](https://www.linkedin.com/company/Rockfon-as)

 [pinterest.dk/Rockfon](https://www.pinterest.dk/Rockfon)

 [youtube.com/RockfonOfficial](https://www.youtube.com/RockfonOfficial)

 [facebook.com/RockfonOfficial](https://www.facebook.com/RockfonOfficial)

 [instagram.com/Rockfon_Official](https://www.instagram.com/Rockfon_Official)

Sounds Beautiful



03.2021 | Tous les codes couleurs mentionnés s'appuient sur le système NCS – Natural Colour System® – utilisés sous licence et la propriété de NCS Colour AB, Stockholm 2012 ; ou la couleur RAL standard, Stockholm 2010 dont ils sont la propriété. Document non contractuel. Modifications sans préavis.
Crédit photos : Rockfon, D.R

Rockfon

ROCKWOOL France S.A.S.
111, rue du Château des Rentiers
75013 Paris
Tél.: +33 01 40 77 80 00
E-mail: info@rockfon.fr
www.rockfon.fr

(ROCKWOOL France S.A.S.)
Société par actions simplifiée au capital de
12 348 450 Euros - Siren 305 394 397 RCS Paris
TVA FR 64 305 394 397 - APE 2399Z